

■ **Fondation de prévoyance patronale Metalor**, à Neuchâtel (FOSC du 05.07.2002, p. 10). Emery Paul n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés.  
Journal no 3114 du 12.11.2002  
(00731910 / CH-645.0.401.212-2)